



**APPEL A PROJET
ARTISTIQUE**

★ 25^e ANNIVERSAIRE DU FUTUROSCOPE ★

2012, Le Futuroscope souffle ses 25 bougies...

Le Futuroscope fête ses 25 ans en 2012 et crée pour l'occasion un programme exceptionnel. De nouveaux spectacles, des aventures en grand format, des classiques relookés, des nouveaux parcours interactifs, des rencontres étonnantes et encore plus de sensations composent le programme de la saison anniversaire du Futuroscope, elle-même rythmée par un foisonnement d'événements.

Fer de lance d'un brillant projet d'aménagement du territoire en 1987, le Futuroscope occupe désormais une place à part sur le marché des parcs de loisirs. Le Parc revendique sa différence et en fait le ressort de son développement. Porteur d'une double promesse – s'amuser grâce à l'émotion, les sensations, le jeu, tout en se cultivant – il offre à ses visiteurs un plaisir qui fait grandir.

Avec plus de 40 millions de visiteurs depuis son ouverture, il y a 25 ans, et un nombre croissant de revisiteurs, le Futuroscope dédie son anniversaire aux 40 millions de visiteurs qu'il a accueillis depuis 1987 et qui ont contribué à son succès.

...et souhaite inviter 5 artistes pour fêter cet anniversaire

Depuis 6 ans, le Futuroscope ouvre ses portes aux artistes pour éveiller la curiosité des visiteurs et dialoguer autrement avec le lieu, permettant ainsi une rencontre privilégiée avec le public.

A l'occasion de ses 25 ans, le Futuroscope souhaite donner carte blanche à 5 artistes pour imaginer une oeuvre destinée à être exposée à l'extérieur et qui de par sa nature confère au lieu une ambiance festive.

Dans un contexte économique morose et pour son anniversaire le parc souhaite favoriser l'émergence de projets qui ré-enchantent la perception du monde qui nous entoure.

Les orientations ludiques, poétiques ou participatives seront encouragées. Notre intérêt sera plus particulièrement suscité par des oeuvres qui invitent à l'interaction, provoquent l'étonnement ou changent nos perceptions de l'environnement par la couleur, la forme ou le rapport d'échelle. Les oeuvres, exposées à l'extérieur devront jouer avec les lieux (paysage, architecture, végétation...), voire dialoguer avec eux. Les propositions de nature interactive, écologique (vent, matériaux recyclé ...) ou sonore seront les bienvenues.

Placées en certains points stratégiques du parc, ces oeuvres jalonneront le parcours de visite.

Les réponses à cet appel à candidature peuvent prendre plusieurs formes :

- Sculpture
- Installation environnementale,
- installation interactive sonore,
- intervention sur le paysage, l'architecture
- travail photographique,

...

L'imaginaire, un axe de développement pour le Futuroscope

Le Futuroscope souhaite fédérer ses attractions et ses spectacles en un lieu qui investit le champ de l'imaginaire. Ce thème, porteur d'émotion et d'espoir, permet de projeter le visiteur dans des histoires et des expériences fantastiques, où tout est possible. Voler, voyager dans le temps, se téléporter, prédire l'avenir, acquérir des superpouvoirs...

Au Futuroscope, le rêve rime avec conquête, création, dépassement de soi ...

Les rêves reposent sur l'intime et nous font renouer avec nos désirs enfouis : combattre les méchants, explorer la lune et l'univers, pénétrer dans le monde minuscule des insectes, explorer le fond des mers, voyager dans le futur ou dans le passé...

A travers l'imaginaire le Futuroscope souhaite ré-enchanter notre perception de l'avenir.

Qui peut participer?

Les artistes, personnes physiques, ou personnes morales, les associations loi 1901 et les étudiants en école d'art ou de design.

Comment participer?

Les candidats qui souhaitent participer doivent envoyer leur dossier avant le 01 mars 2012. Un comité de sélection se réunira mi-mars pour qualifier les projets retenus, et déterminer leurs implantations sur le site.

- Les oeuvres seront mises en place au plus tard **le 01 juin 2012**. Le parc accueille les candidats sélectionnés en résidence le mois précédant l'installation (hébergement pris en charge par le parc).
- Pour l'édition 2012 spécial 25 ans, 5 projets seront sélectionnés.
- Le Parc du Futuroscope s'engage à fournir au candidat sélectionné les moyens matériels et techniques nécessaires à la réalisation de l'oeuvre le cas échéant, tels qu'ils ont été définis d'un commun accord, et à prendre en charge les frais justifiés de déplacements du candidat.
- Le Parc du Futuroscope versera à chaque candidat sélectionné une somme brute hors taxes de 8 000 euros couvrant la réalisation du projet du candidat ainsi que son exposition sur le Parc du Futuroscope pendant une durée de deux ans à compter de la date d'installation de l'oeuvre. La somme sera délivrée au candidat par le moyen de son choix, sur présentation d'une facture.
- Le Parc du Futuroscope assurera la promotion des implantations par le biais de différents supports dont il décidera seul de l'opportunité : dossier de presse, catalogue d'exposition, signalétique spécifique sur site. La promotion sera relayée dans les différents supports de communication du Parc (brochure, site internet...). Un événement d'inauguration sera organisé avec la presse, la présence des candidats sélectionnés le jour de l'inauguration étant obligatoire.
- Les oeuvres devront rester exposées au Parc du Futuroscope pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'installation. Elles restent la propriété du candidat.
- Une convention liera Le parc du Futuroscope au candidat et précisera les conditions générales de participation (notamment organisation, durée et dates de la résidence, conditions de travail, dates de montage, démontage, engagement du candidat à présenter son projet au public...)
- Le Parc du Futuroscope se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler cet appel à projet dans l'hypothèse où les candidatures présentées ou retenues seraient en nombre insuffisant (inférieures à 5) ou ne seraient pas retenues par le jury.

Retroplanning

Décembre 2011/ Mars 2012

1 Mars 2012

15 mars 2012

1 Juin 2012

16 Juin 2012

Appel à projet

Clôture de l'appel à projet

Sélection de 5 oeuvres

Installation définitive des oeuvres

Inauguration de l'édition 2012

Contact

Pour toute information relative à cet appel à projet:

Olivier Héral oheral@futuroscope.fr

Directeur Artistique

Vous pouvez envoyer vos proposition avant le 01 mars 2012 :

Olivier Héral

Parc du Futuroscope

RN 10 - BP 2000

86130 Jaunay-Clan



futuroscope

Edition 2012 appel à projet artistique Spécial 25 ans

Fiche de Candidature

Modalités

Retourner le bulletin de candidature en y ajoutant les pièces suivantes :

- Justificatifs d'affiliation du candidat à tout organisme de gestion de la sécurité sociale lié à son statut d'artiste (Maison des Artistes par exemple), ou extrait Kbis pour les personnes morales, ou tout document équivalent pour les candidats intervenant sous un autre statut.
- Un CV relatant le parcours artistique du candidat
- Projet préliminaire : Une esquisse du projet, sur format A3, sur laquelle seront précisés notamment les matériaux utilisés et la logistique nécessaire au montage (temps de montage, matériel nécessaire)
- Description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le concept

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel _____

Site internet : _____

Titre de l'oeuvre : _____

Descriptif : _____

Je soussigné(e) _____

Déclare me porter candidat(e) pour participer à l' appel à projets 2012 en pleine connaissance et acceptation des conditions décrites dans l'appel à projet artistique.

Date

Signature

Olivier Héral
Direction artistique
Parc du Futuroscope
BP 2000
86130 JAUNAY CLAN

- Appel à projet

